

L'organisation de la semaine scolaire

ANNÉE SCOLAIRE
2021-2022





Organisation de la semaine scolaire 2021-2022

Une rentrée sous le signe de la bienveillance

Après une année particulière, la rentrée scolaire reste sous le signe du protocole sanitaire afin de rester vigilants face à la pandémie.

Les écoles publiques de Verrières en Anjou sont depuis 2 ans au rythme des 4,5 jours. Les enfants bénéficient ainsi **des TAP** animés par l'APLA **qui continueront à s'organiser le jeudi après-midi pour les écoles maternelles et le vendredi après-midi pour les écoles élémentaires.**

Une nouvelle réflexion autour des rythmes scolaires sera engagée par la collectivité de Verrières en Anjou, **fin 2021, début 2022**. Les familles seront bien sûr sollicitées afin de réfléchir ensemble sur l'organisation de la semaine scolaire dans le cadre de l'aménagement des rythmes dans l'intérêt de l'enfant.

Par ailleurs, **les travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Jean de la Fontaine** ont débuté en mai dernier avec le terrassement et la démolition des sanitaires des garçons. Ils se poursuivront en 2022. La fin des travaux est prévue été 2022 avec une ouverture des nouvelles classes et du nouveau restaurant scolaire en septembre 2022 sauf aléas climatiques éventuels ou événements imprévus.

Comme indiqué dans le magazine FOVEA de Mai 2021, la commune s'est engagée auprès de son prestataire de restauration scolaire Papillotes et Compagnie dans une démarche « zéro plastique ». Ainsi, les ustensiles en plastique (plateaux, assiettes etc...) seront progressivement remplacés d'ici 2025.

Dans le même esprit et **pour répondre aux obligations légales de la loi EGALIM** promulguée en 2018 (avec notamment l'objectif d'atteindre au 1er janvier 2022 un taux d'approvisionnement de 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % issus de l'agriculture biologique) **notre prestataire Papillotes et Compagnie** fait évoluer ses offres de repas dès la rentrée 2021.

Verrières en Anjou a ainsi opté pour la gamme Legalim. **Des précisions concernant cette gamme seront apportées dans le FOVEA de la rentrée. Les tarifs de restauration scolaire évolueront à la rentrée 2021.**

La collectivité de Verrières en Anjou a fait le choix de supporter 50 % de cette augmentation et de lisser l'évolution des tarifs sur deux années scolaires. Vous trouverez dans cette brochure les tarifs 2021-2022.

Pour conclure, nous restons à l'écoute des familles afin de continuer à offrir aux enfants de la commune de Verrières en Anjou, un cadre propice à leur épanouissement.

Les élus des temps de l'enfant et de la Famille

LE PORTAIL FAMILLE :

Accessible depuis verrieresenanjou.fr/portail-famille, il vous permet de gérer les inscriptions

de vos enfants aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et de retrouver l'ensemble de vos factures.

Vous réalisez ainsi vos différentes démarches depuis votre domicile. À partir de l'espace famille, vous pouvez consulter et modifier les données liées aux membres



qui la compose. Pour chaque enfant, les activités sont récapitulées sous la forme d'un planning. C'est là que vous pouvez effectuer une demande de réservation, ou d'absence, soit directement sur le planning, soit via le formulaire. Vous pouvez ainsi procéder aux inscriptions de votre (vos) enfant(s) pour les accueils périscolaires, les TAP et la restauration scolaire et retrouver, via l'espace facturation, les factures émises, la liste des règlements effectués et des opérations.

LE CALENDRIER SCOLAIRE :

Rentrée scolaire :

Jeudi 2 septembre

Vacances de la Toussaint :

du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre

Vacances de Noël :

du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

Vacances d'hiver :

du samedi 5 février au dimanche 20 février

Vacances de printemps :

du samedi 9 avril au dimanche 24 avril

Vacances d'été :

à partir du vendredi 8 juillet



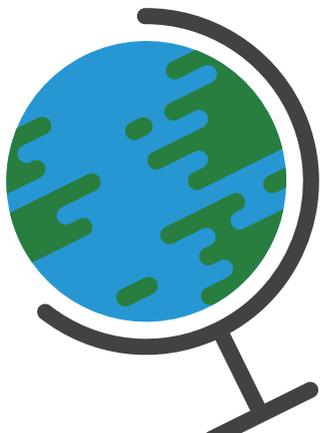
Organisation de la semaine scolaire

Ecole maternelle Le Tertre

	Accueil périscolaire	Matin	Après-midi	Accueil périscolaire
Lundi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	13h35-16h	16h-18h30
Mardi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	13h35-16h	16h-18h30
Mercredi	7h30-8h35	8h35 - 12h		
Jeudi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	TAP	16h-18h30
Vendredi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	13h35-16h	16h-18h30

Ecole élémentaire Le Clos de la Motte

	Accueil périscolaire	Matin	Après-midi	Accueil périscolaire
Lundi	7h30-8h30	8h30 - 12h	14h-16h10	16h10-18h30
Mardi	7h30-8h30	8h30 - 12h	14h-16h10	16h10-18h30
Mercredi	7h30-8h30	8h30 - 12h		
Jeudi	7h30-8h30	8h30 - 12h	14h-16h10	16h10-18h30
Vendredi	7h30-8h30	8h30 - 12h	TAP	16h10-18h30



Ecole maternelle Jean de la Fontaine

	Accueil périscolaire	Matin	Après-midi	Accueil périscolaire
Lundi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	13h35-16h	16h-18h30
Mardi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	13h35-16h	16h-18h30
Mercredi	7h30-8h35	8h35 - 12h		
Jeudi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	TAP	16h-18h30
Vendredi	7h30-8h35	8h35 - 11h55	13h35-16h	16h-18h30

Ecole élémentaire Jean de la Fontaine

	Accueil périscolaire	Matin	Après-midi	Accueil périscolaire
Lundi	7h30-8h30	8h30 - 12h	13h45-15h55	15h55-18h30
Mardi	7h30-8h30	8h30 - 12h	13h45-15h55	15h55-18h30
Mercredi	7h30-8h30	8h30 - 12h		
Jeudi	7h30-8h30	8h30 - 12h	13h45-15h55	15h55-18h30
Vendredi	7h30-8h30	8h30 - 12h	TAP	15h55-18h30

Le mercredi à la fin de la matinée de classe, un accueil périscolaire est proposé de 12h à 13h sur les sites de Jean de la Fontaine et à l'école maternelle Le Tertre, afin de permettre aux familles de venir chercher leurs enfants.





Tarifs

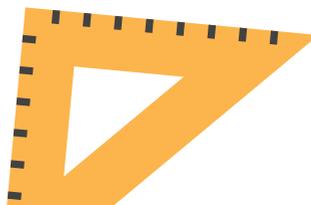
TAP :

	QF < 500€	501 à 800€	800 à 1100€	> 1100€	Hors Commune
Inscription à la période	3,5 € (soit 35 € / an)	4 € (soit 40 € / an)	4,5 € (soit 45 € / an)	5 € (soit 50 € / an)	5 € (Soit 50 € / an)
Inscription à l'année	3,15 € (soit 31,5 € / an)	3,60 € (soit 36 € / an)	4,05 € (soit 40,50 € / an)	4,5 € (soit 45 € / an)	4,5 € (Soit 45 € / an)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Quotient	tarif 1/2 heure commune	tarif 1/2 heure hors commune
< 500 €	0,60 €	1 €
501 à 800 €	0,65 €	1,05 €
801 à 1100 €	0,75 €	1,10 €
> 1100	0,80 €	1,15 €

En cas de retard, 2 € supplémentaires seront facturés. Toute ½ heure entamée est intégralement due. Pour toute inscription non annulée, ½ heure de pénalité sera facturée.



RESTAURANT SCOLAIRE :

Réservation mensuelle (commune)	Réservation mensuelle (hors commune)
3,66 € / repas	4,26 € / repas
Repas ponctuel (commune)	Repas ponctuel (hors commune)
4,04 € / repas	4,54 € / repas
Repas adulte (commune)	Repas adulte (hors commune)
5,66 € / repas	5,66 € / repas
Panier repas (commune)	Panier repas (hors commune)
1,20 € / repas	1,40 € / repas

L'ensemble des inscriptions aux différents temps périscolaires (accueil périscolaire, TAP, restaurant scolaire) se fait via le portail famille. Ce logiciel disponible sur Internet vous permettra depuis chez vous d'inscrire et désinscrire votre enfant, consulter vos factures, contacter les services périscolaires...

En cas d'inscription ou de désinscription hors délais, une pénalité pourra être appliquée conformément au règlement intérieur.

INFOS

Service des temps de l'enfant et de la
famille

3 rue de la Ménagère

services.periscolaires@verrieres-anjou.fr

02 41 76 51 97



Nous vous
souhaitons
une excellente
année scolaire à
toutes et à tous